

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : bbensita15-gmail-com

<https://www.cadre21.org/membres/fbc095217c5304e2278973eb>

Date d'obtention : 2025-09-21 19:47:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Recevoir un signalement.
2. Déploiement de la méthode Sexto.
3. Rencontre avec l'émetteur du signalement.
4. Rencontre avec toutes autres personnes impliquées dans la situation (la/les personne/s qui a/ont reçu la/les photo/s, la/les personne/s qui a/ont envoyés la/les photo/s, etc.)
5. S'il le faut confiscation du téléphone ou implication du service policier.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les 3 mises en situation présentées m'ont aider à consolider différentes choses. Tout d'abord, pour la première mise en situation, j'ai pu comprendre comment intervenir lorsque l'on se trouve dans une situation de 'sextage' où que les jeunes impliqués étaient tous les deux consentants, mais qu'il y a eu un signalement d'un parti tiers. Pour la deuxième mise en situation, il était maintenant question d'une situation de 'sextage' avec quelqu'un de plus âgé, ce qui demande alors obligatoirement l'implication du corps policier. La troisième mise en situation démontre un acte de malveillance ainsi qu'un signalement venant d'un parent. En bref, les trois mises en situations, même si elles sont assez différentes l'une des autres, m'ont permis de savoir une chose très importante : qu'elle démarche entamée rapidement pour la protection des jeunes impliqués.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto est de s'assurer de l'arrêt de la propagation des images compromettantes, surtout lorsqu'il s'agit d'un acte de malveillance.